

LE DEVOIR

Vol. CV N° 109

LE DEVOIR, LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2014

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$



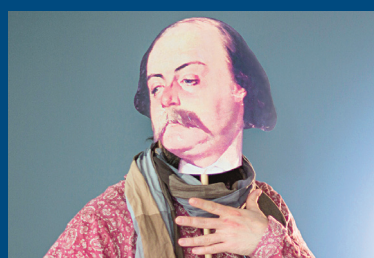
Un dossier à lire dans les cahiers du Devoir



Cahier A
Les classiques à l'école et en philo



Cahier E
Les classiques en scène



Cahier F
Les classiques en littérature

Quel avenir pour les classiques?

Comment le Québec négocie avec sa tradition culturelle

STÉPHANE BAILLARGEON

Puisqu'il faut parler de la tradition, aussi bien commencer avec le vieux Lionel Groulx (1878-1967), à la réputation sulfureuse. Le chanoine historien publiait son maître ouvrage *Notre maître, le passé* il y a exactement 90 ans. Le classique ampoulé, vieillot, parfois insupportable, avance notamment ceci, dès les premières pages:

«De l'ensemble des actes des ancêtres, de leurs résolutions, de leurs attitudes dans le labeur quotidien comme aux heures plus graves, se dégage une pensée particulière, une intention longue et perpétuelle, qui est la tradition. L'histoire s'empare de cette pensée, elle la dissémine au fond de l'âme de tous; elle crée la lumière et la force qui ordonnent les activités innombrables d'un peuple vers l'accomplissement de ses destinées.»

Les temps changent. Le passé est-il encore vraiment notre maître? Le dossier à plusieurs voix et à plusieurs angles publié par *Le Devoir* montre que l'éducation, la

transmission de la culture, la relecture des classiques et l'interrogation sans cesse recommencée des grands mythes fondateurs constituent aussi pour notre époque une exigence incontournable.

«Il nous faut, à notre tour, entamer ce long voyage, cette nouvelle odyssee sur les eaux de notre passé et partir à la redécouverte des savoirs antiques qui, parce qu'ils demeurent des points de repère intemporels, nous permettront de nous projeter vers l'horizon de notre futur», dit la toute dernière phrase de l'essai tout neuf *Le cimetière des humanités* (Poètes de brousse) du jeune intellectuel Pierre-Luc Bresson, recensé dans notre cahier Livres. L'helléniste Georges Leroux préface l'essai et collabore au présent dossier.

Quelque chose qui se vit

«Les eaux de notre passé», donc. Mais qu'est-ce donc que la tradition? «La tradition est une façon de se situer dans l'histoire. La tradition

est un héritage. Elle est reçue. Elle peut s'inscrire dans des codes et des règles, mais elle est d'abord quelque chose qui se vit, dont on fait l'expérience», répond en entrevue écrite le professeur de Concordia Jean-Philippe Warren, qui a observé les mutations plus ou moins tranquilles du Québec en scrutant les arts, la science ou la religion.

«La tradition est une façon de se situer dans l'histoire. La tradition est un héritage.»

Son collègue Serge Cantin de l'Université du Québec à Trois-Rivières y voit aussi une manière fondamentale pour une société de se situer dans le temps. «Pendant des millénaires, la tradition fut cette stratégie ou ce "choix inconscient" — que

l'on me pardonne l'oxymore — par lequel l'homme a réussi à donner sens à son existence malgré la conscience du temps et de la mort», dit le philosophe de la culture de l'UQTR. «Et comment? En neutralisant pour ainsi dire le pouvoir constitutif du temps, celui de pro-

VOIR PAGE A 10 : CLASSIQUES

FINANCEMENT ILLÉGAL

Roche au chevet des libéraux en Gaspésie

BRIAN MYLES

L'ex-député libéral Georges Mamelonet, un député inconnu et l'ex-maire de Gaspé François Roussy auraient profité des largesses de la firme de génie-conseil Roche, révèlent de nouveaux documents judiciaires obtenus par un consortium de médias dont fait partie *Le Devoir*.

Roche avait étendu son modèle de développement des affaires jusqu'en Gaspésie. Deux de ses filiales (Consultants FBG et Noram experts-conseils) auraient dégagé des liquidités de 28 600 \$ pour faire des contributions politiques illégales, en s'appuyant sur un stratagème de fausse facturation. La firme de génie indépendante Kwatroë, basée à Gaspé, aurait utilisé les mêmes méthodes pour générer 20 000 \$ de liquidités.

Roche ne reculait devant rien pour obtenir des contrats, révèle une déclaration assermentée, utilisée par un enquêteur pour obtenir un mandat de perquisition aux bureaux de la firme, à Québec.

Au rendez-vous pour Roche

Georges Mamelonet a été maire de Percé de 2003 à 2008. Il a fait un mandat sur la scène provinciale avec le Parti libéral du Québec (PLQ), de 2008 à 2012.

Le 4 décembre 2008, à quatre jours des élections générales au Québec, Henri Ouellet, le président de Premier Tech (une entreprise de fabrication de systèmes résidentiels de traitement des eaux usées), a été contacté pour «ramasser 5000 \$» pour M. Mamelonet et un deuxième député libéral non identifié.

Le 9 décembre, au lendemain de l'élection de M. Mamelonet, une personne non identifiée dans les documents judiciaires obtenus par *Le*

VOIR PAGE A 10 : ROCHE

Lire aussi : La boîte à surprises. Un éditorial de Bernard Descôteaux. Page B 4

Lire aussi : Financement politique. Sam Hamad nie tout en bloc. Page A 2

AUJOURD'HUI

Actualités › Décès de l'ex-ministre péquiste Robert Burns. Page A 4

Culture › Le Devoir au Festival de Cannes. Atom Egoyan, sans le coup de poing. Page C 6

Journée nationale des patriotes › Le Devoir n'est pas publié lundi. Suivez l'actualité sur *LeDevoir.com*

Annonces C 7 Éditorial..... B 4
Avis légaux .. C 6 Mots croisés.. D 4
Carrières C 5 Sports..... C 7
Décès..... C 7 Sudoku D 4



Tsunami safran en Inde

Narendra Modi remporte une victoire écrasante aux élections générales

GUY TAILLEFER
à New Delhi

Une vague safran comme l'Inde n'en a jamais vu à déferler sur le pays alors que le BJP (Parti du peuple indien, droite hindouiste), emmené par Narendra Modi, a remporté une nette majorité des sièges aux élections générales, dont les résultats étaient annoncés vendredi. Décimé, le Parti du Congrès, qui était à la tête du gouvernement sortant, fait sa récolte la plus faible de toute l'histoire de ce parti fondateur de l'indépendance indienne.

La reconfiguration de la scène politique que vit l'Inde avec ces élections est d'une ampleur sans précédent. Jamais dans l'histoire de la « plus grande démocratie du monde » un parti autre que le Congrès (centre) n'avait remporté à lui seul une majorité des 543 sièges au Lok Sabha, la législature indienne. Victoire d'autant plus stupéfiante que, depuis 25 ans, la formation des gouvernements passait

obligatoirement par des alliances partisans. «Ce n'est pas une vague, c'est un tsunami», a répété à satiété, et à court de superlatifs, Rajdeep Sardesai, chef d'antenne vedette du réseau CNN-IBN. Les marchés boursiers indiens ont explosé de satisfaction à mesure que se confirmait la victoire du BJP.

Cette vague de l'ordre de Narendra Modi, chef incontesté du gouvernement de son État natal du Gujarat depuis 12 ans. As du marketing politique, il aura réussi à vendre à l'électorat son image de leader volontaire qui relancera la croissance et son «modèle gujarati» de développement économique néolibéral. Sous sa poigne, le BJP renaît de ses cendres, après dix ans dans l'opposition, souvent passés à se déchirer

VOIR PAGE A 10 : INDE

Lire aussi : Perspectives. «Modi a tellement promis qu'il ne pourra que décevoir.» Page B 1



SAURABH DAS ASSOCIATED PRESS

Vendredi soir, la coalition réunie autour du BJP, la National Democratic Alliance (NDA), était en voie de remporter 338 des 543 sièges de la législature, où le seuil de majorité est 272. Le parti nationaliste de Narendra Modi à lui seul la remporta la majorité au Parlement indien.



« Tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours »

LE DROIT DE SAVOIR

Apprenez-en davantage sur la portée et les implications de ce droit fondamental

À Canal Savoir, ce lundi 20 h

Une coproduction de :

Barreau de Québec



Télé-Québec

Sur les ondes de :

canal SAVOIR

CANALSAVOIR.TV

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ACTUALITÉS

FINANCEMENT ILLÉGAL

Sam Hamad nie tout en bloc

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire
à Québec

Le ministre du Travail, Sam Hamad, nie en bloc avoir été l'acteur d'un stratagème de financement illégal de partis politiques chez Roche, où il a travaillé de 1989 à 2003.

L'ancien vice-président de la firme de génie-conseil (1998 à 2003) assure n'avoir jamais reçu de compensation financière pour des dons à la caisse du Parti libéral du Québec. «Je n'ai jamais demandé de remboursement et je n'ai jamais été remboursé pour mes dons politiques», a-t-il déclaré lors d'un point de presse impromptu vendredi après-midi.

Le député de Louis-Hébert a jeté le doute sur des documents judiciaires dans lesquels une obligation imposée aux vice-présidents de l'entreprise de verser des dons politiques en échange de fausses primes est détaillée.

M. Hamad dit avoir toujours contribué de plein gré au financement du PLQ. «J'ai toujours respecté la loi. Personne ne m'a demandé de donner et je n'ai jamais assisté à une réunion de vice-présidents pour faire des contributions politiques», a-t-il affirmé dans un bref échange



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Sam Hamad affirme ne «jamais» avoir été contacté par l'UPAC pour tirer au clair des informations sur son ancienne entreprise.

avec des journalistes de la colline parlementaire.

Il soutient n'avoir jamais été mis «au courant», entre 1989 et 2003, d'un stratagème de financement illégal de formations politiques reposant sur des prête-noms. «Ça peut être arrivé dans les années après que je suis parti, a toutefois ajouté M. Hamad. J'ai toujours contribué avec mes convictions. J'ai toujours donné au Parti libéral, pas à d'autres partis, même quand le Parti québécois était au pouvoir»

Le ministre libéral indique ne «jamais» avoir été contacté par l'Unité permanente anticor-

ruption (UPAC) pour tirer au clair des informations sur son ancienne entreprise. «Jamais!» a-t-il dit.

Le PLQ «amnésique»

Selon la Coalition avenir Québec, un fléau s'est abattu sur les élus libéraux: l'amnésie. «L'amnésie est un problème assez répandu ces temps-ci chez les députés libéraux», a affirmé la députée d'Arthabaska, Sylvie Roy.

Selon elle, M. Hamad n'a pas répondu à toutes les questions. «Il dit avoir donné par conviction au Parti libéral, ce que je ne mets pas en doute, sauf que ces

convictions ont diminué quand il a été élu», a-t-elle soutenu, s'en remettant à un tableau recensant les dons faits entre 2000 et 2013 par M. Hamad au PLQ. «Il donnait 3000\$ [en 2001 et 2002], mais à partir du moment où il est devenu ministre, il donnait moins [1020\$ en 2003, 1000\$ en 2004...]. Il avait moins de convictions lorsqu'il était ministre?»

Roussy réplique

Sam Hamad n'est pas le seul à remettre en question les propos contenus dans les documents de l'UPAC. Selon ceux-ci, la firme Roche aurait invité l'ex-maire de Gaspé, François Roussy, à effectuer un voyage d'une semaine toutes dépenses payées à Saint-Malo, en Bretagne, où se tenait un congrès sur l'ingénierie. M. Roussy a affirmé que c'est plutôt «l'association des ingénieurs du Québec» [sic] et la Ville de Saint-Malo qui auraient couvert les frais du voyage.

«Si j'ai accepté que l'association m'invite, c'était pour éviter des dépenses à [la municipalité]. C'était uniquement pour ça», a-t-il affirmé à l'émission 24 heures en 60 minutes, à RDI vendredi soir.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Un stationnement souterrain... hors terre pour le CUSM

LIA LÈVESQUE

Les enquêteurs André Noël et Éric Desaulniers, de la commission Charbonneau, ont constaté d'étranges calculs et interprétations de codes qui ont permis de considérer un stationnement extérieur étagé comme un stationnement souterrain au Centre universitaire de santé McGill.

L'urbaniste consultant pour le consortium SNC-Lavalin-GISM, Marc Perreault, a réussi à convaincre les urbanistes de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce que le stationnement de l'hôpital anglophone de Montréal de huit étages, que l'on voit nettement poindre depuis la rue, était en fait... un stationnement souterrain.

Pour parvenir à considérer ce stationnement extérieur étagé comme un stationnement souterrain, le calcul du niveau du sol a été fait depuis le boulevard Décarie plutôt que la rue Saint-Jacques. Autrement dit, comme les bâtiments sont construits sur un terrain qui n'est pas plat, les calculs ont été faits depuis le point le plus haut plutôt que le point le plus bas.

Pourtant, l'appel de propositions était clair depuis 2008: le stationnement devait être souterrain et compter un minimum de 1800 places. Les deux consortiums rivaux: SNC-Lavalin-GISM (Groupe immobilier de santé McGill) et PCUSM en avaient été informés.

Les enquêteurs Noël et Desaulniers ont constaté

qu'une demande de dérogation concernant le stationnement a été présentée par SNC-GISM, et à la dernière minute. De plus, même si cette dérogation était importante, elle n'a pas été communiquée au consortium rival PCUSM, en contravention des règles.

«C'était vraiment une stratégie de SNC-Lavalin de faire ce genre de demande de dérogation extrêmement importante qui n'a pas été portée à la connaissance du consortium rival. Et c'était une stratégie de la direction de SNC-Lavalin», a commenté M. Noël.

Un stationnement souterrain coûte beaucoup plus cher qu'un stationnement extérieur, même étagé, parce qu'il nécessite plus d'excavation, mais aussi de ventilation et de chauffage, a noté M. Noël.

Dès l'été 2009, on savait que le «critère d'abordabilité» de 1,3 milliard du gouvernement ne pourrait être respecté par les soumissionnaires. Il fallait donc trouver des moyens de réduire les coûts pour le respecter, d'où la stratégie de SNC-GISM de modifier le stationnement.

En transformant son stationnement, SNC-GISM réduisait ses coûts de 25 millions.

Ultimement, «les économies qu'ils faisaient sur le stationnement, ils ont pu les mettre sur la bonification de leur projet d'hôpital», a ajouté M. Noël, car en plus, SNC-GISM a obtenu les croquis techniques du consortium rival.

La Presse canadienne

Avoir fait des faux ne fait pas de lui un criminel, juge Jocelyn Dupuis

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le sort de l'ex-directeur général de la FTQ-Construction Jocelyn Dupuis, accusé de fraude et de fabrication de faux, est désormais entre les mains du juge Denis Lavergne, qui rendra son verdict le 26 septembre prochain.

L'avocat de Jocelyn Dupuis, M^e Jean-Daniel Debkoski, a offert une plaidoirie pour le moins inusitée, vendredi, dans laquelle il a admis que son client avait fabriqué de faux reçus pour gonfler ses dépenses, mais qu'il ne s'agissait pas d'une fraude puisque tout l'argent qu'il réclamait était destiné au bénéfice des travailleurs.

«Était-ce un manque d'élégance, de tact, de transparence? Oui. Mais à l'époque, c'était connu de tous», a soutenu M^e Debkoski devant le juge.

Les allocations de dépenses de Jocelyn Dupuis, qui ont atteint 225000\$ sur une période de 11 mois entre 2007 et 2008, étaient remboursées sur la base de reçus fictifs ou artificiellement gon-

flés qu'il rédigeait lui-même.

M^e Debkoski a fait valoir que tous les membres de la direction et du conseil d'administration du syndicat étaient bien au fait de la pratique et qu'il ne pouvait donc, de ce fait, s'agir d'un crime puisque personne n'avait subi de préjudice.

La Presse canadienne

APOCALYPSE

LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Comme vous ne l'avez jamais vue



LUNDI | 21H

DES CHOSES À DIRE

TV5

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI

15%

DE RABAIS

SUR



À L'ACHAT DE

6

BOUTEILLES*
DE VOTRE CHOIX

La modération a bien meilleur goût.

Educalcool

18+

Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre 15% de rabais sur tout l'achat de 6 bouteilles et plus de votre choix est en vigueur les 17 et 18 mai 2014 seulement et s'applique uniquement à l'achat d'un minimum de 6 produits alcooliques offerts en succursale et dans SAQ.COM. Exclus de cette offre: les formats miniatures de 50 ml et moins, les cartes-cadeaux SAQ, les cartes de dégustation, les bons-cadeaux «Les Connaisseurs», les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées, les produits en vente dans le catalogue Le Courrier vinicole, ainsi que tout autre article ou produit non alcoolique. Le rabais de 15% est calculé sur le prix courant. La consignation sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

*Certaines conditions s'appliquent.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



ACTUALITÉS

Du pétrole sur les rails de Lac-Mégantic ?

Le successeur de la MMA pourrait reprendre le transport de brut dans 18 mois

PHILIPPE ORFALI

Du pétrole pourrait à nouveau rouler sur les rails de Lac-Mégantic, envisage déjà le président de l'entreprise née des cendres de la Montreal, Maine & Atlantic Railway. Une éventualité que se garde bien de commenter la municipalité.

À deux mois du premier anniversaire de la tragédie ayant coûté la vie à 47 personnes, le président des Chemins de fer du centre du Maine et du Québec (CMQ), John Giles, a ouvert la porte vendredi à la reprise du transport de pétrole brute en sol québécois, 24 heures après l'officialisation de la vente des actifs américains de la MMA au fonds d'investissement Fortress.

La société canado-américaine — l'acquisition de la portion canadienne de la MMA devrait être finalisée ces prochaines semaines — pourra reprendre le transport de pétrole dans 18 mois, après la réalisation des travaux de modernisation des infrastructures situées au nord de la frontière.

Ces travaux sont évalués à 10 millions de dollars, a affirmé M. Giles lors d'une rencontre avec les travailleurs du chemin de fer. Un montant qui représente une fraction des fonds nécessaires à la construction d'une voie de contournement du centre-ville de Mégantic, à laquelle tient mordicus la Ville.

Malentendu

Mégantic et CMQ étaient à un cheveu d'en arriver à une entente pour la reprise du transport de biens non dangereux, en début de semaine. Mais un « malentendu de dernière minute » a empêché l'adoption de l'entente par le conseil municipi-

pal. M. Giles espère régler la chose une fois pour toutes dans les prochains jours.

« Pour des raisons de sécurité et aussi de sensibilité et de respect du contrat social que nous avons avec Lac-Mégantic, nous avons choisi de ne pas transporter de biens dangereux à travers la ville jusqu'à ce que l'infrastructure soit améliorée et rendue plus fiable », a-t-il affirmé à l'Associated Press.

Joint dans le Maine, le dirigeant de CMQ s'est montré encore plus prudent quant au retour de matières dangereuses à Mégantic, affirmant que le transport de mazout sur cette partie du réseau ferroviaire demeurerait plutôt hypothétique à l'heure actuelle.

« Écoutez, je ne sais même pas s'il y a un désir pour que l'on transporte du pétrole, a-t-il confié au Devoir.

Personne n'est assis les bras croisés à attendre que je dise "oui!", nous allons transporter votre pétrole! »

Négociations avec la Ville

La mairesse Colette Roy-Laroche n'a pas accordé d'entrevue, vendredi. Le transport de matières dangereuses est néanmoins « sur la table », a confirmé le porte-parole de la Ville de Lac-Mégantic, Louis Longchamps. « On négocie en ce moment avec eux. Depuis le début, on demande une voie de contournement. C'est encore là, ça n'a pas changé. Pour y parvenir, nous devons poursuivre les discussions », a-t-il ajouté.

Un porte-parole du bureau du premier ministre Harper, Carl Vallée, a pour sa part souligné que « tout plan de la compagnie doit prendre en compte la tragédie vécue par les gens de Mégantic ».

Le Devoir

Homicides: les femmes autochtones surreprésentées, révèle un rapport de la GRC

ISABELLE PARÉ

Trois à quatre fois plus de femmes autochtones sont victimes d'homicides que les femmes non autochtones au Canada, confirme un rapport de la GRC, qui rapporte 1181 cas de femmes disparues ou assassinées depuis 30 ans. Une situation intolérable, affirme l'Association nationale des femmes autochtones (ANFA), qui juge que le gouvernement Harper ne peut plus fermer les yeux sur les constats posés par ses propres institutions.

Le rapport fort attendu de la GRC, dévoilé vendredi à Winnipeg, trace un portrait encore plus sombre que celui anticipé par les organisations autochtones jusqu'ici. Il révèle que 16% des femmes assassinées sont d'origine autochtone, bien que ces dernières ne comptent que pour 4% de la population. Une surreprésentation inadmissible et douloureuse qui a fortement fait réagir Michèle Audette, la présidente de l'ANFA, dont l'association avait estimé en 2010 à 582 le nombre de femmes disparues ou tuées à la suite de ses propres enquêtes.

« Je suis d'autant plus ébranlée que je viens tout juste d'apprendre la disparition d'une petite-cousine. Il y a 18 mois, la GRC émettait des doutes sur notre travail. Maintenant, les chiffres sont clairs. Il faut que les choses bougent. Il nous faut un autre Idle No More, il faut une enquête publique », a-t-elle insisté, encore secouée par l'ampleur des chiffres et la nouvelle d'une disparition dans sa propre famille.

Cette dernière estime que le gouvernement Harper, qui résiste depuis des mois aux pressions venues de toutes parts pour la tenue d'une commission d'enquête, ne peut plus fermer les yeux. La représentante autochtone, inspirée par le mouvement Bring Back Our Girls, créé en appui aux 276 jeunes filles enlevées au Nigeria, a d'ailleurs invité sur les réseaux sociaux la population à soutenir les femmes autochtones avec le mot-clic #InquiryNow, doublé



Selon la GRC, trois à quatre fois plus de femmes autochtones sont victimes d'homicides que les femmes non autochtones au Canada.

d'un selfie. « Nous avons ici 1200 filles et femmes disparues ou retrouvées mortes. Alors pourquoi n'obtenons-nous pas justice pour nos sœurs volées? », demande Michèle Audette.

Plusieurs élus se sont joints à cette campagne, dont la chef du Parti vert, Elizabeth May, et plusieurs députées libérales.

Un portrait dérangeant

Témoin de l'ampleur de la violence subie par les femmes autochtones, l'enquête de la GRC, à laquelle ont collaboré 250 corps policiers canadiens, précise la nature des crimes commis et le profil des victimes. Dans 30% des cas, les femmes autochtones sont tuées par quelqu'un de leur entourage, et 32% décèdent à la suite de coups, soit deux fois plus que les autres femmes victimes de meurtres.

La dispute est le mobile le plus fréquent de l'homicide (40%). Les victimes sont plus jeunes que chez les non autochtones (29 ans plutôt que 36 ans), et plusieurs présentent des « facteurs de vulnérabilité », dont celui

d'avoir consommé des drogues (63%) ou d'avoir un dossier criminel (44%), indique la GRC.

Si le taux d'homicide des femmes en général tend à diminuer depuis 1984, celui observé chez les femmes autochtones a crû, passant de 8% des victimes à 25% en 2012. « C'est clair que la violence augmente quand on voit à quel point la situation se dégrade dans les diverses communautés », soutient Michèle Audette.

Depuis l'été dernier, les appels se multiplient au gouvernement Harper pour qu'il crée une commission d'enquête. Les ministres

provinciaux des Affaires autochtones, les partis d'opposition, Amnesty internationale et Human Rights Watch ont joint leurs voix à celle des Premières Nations. Plus récemment, le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits des peuples autochtones ajoutait la sienne, réclamant lui aussi une enquête sur la situation des femmes assassinées ou disparues.

Le Devoir

D Lire aussi : L'éditorial de Josée Boileau, **La violence étalée**. Page B4

Profil des crimes et des victimes

1017 femmes assassinées entre 1980 et 2012
164 femmes disparues entre 1980 et 2012
225 cas non résolus de femmes tuées ou disparues
Proportion de femmes autochtones chez les femmes victimes d'homicide:
Québec et les provinces maritimes : 3%
Saskatchewan : 55%
Yukon : 56%
Manitoba : 49%

Chicane chez les verts

La chicane est prise au Parti vert du Québec (PVQ). L'ancien chef, Claude Sabourin, a annoncé vendredi son intention de poursuivre son ex-parti pour qu'il lui rembourse une

somme de 2500\$. M. Sabourin estime que le PVQ est « irrévérablement condamné à disparaître », qu'il est « dirigé de manière non professionnelle et antidémocratique », et que le nouveau chef, Alex Tyrrell, utilise des méthodes dignes de « Staline dans ses "bonnes années" ». Un différend quant au fon-

ctionnement et pouvoir du conseil exécutif national est à l'origine du conflit. M. Sabourin entend mettre sur pied un nouveau parti (ÉCOLO-Québec) pour poursuivre son militantisme. Le PVQ a recueilli 23 000 votes aux dernières élections (0,5%).

Le Devoir

Coiteux fustige les dépenses de luxe

Réunis en congrès au prestigieux Château Montebello, les directeurs généraux des commissions scolaires s'offrent un luxe inadmissible, fulmine le président du Conseil du trésor,

Martin Coiteux. En entrevue vendredi à La Presse canadienne, le grand argentier de l'État a sermonné les quelque 150 dirigeants des commissions scolaires qui, depuis le milieu de la semaine et jusqu'à samedi, sont réunis toutes dépenses payées dans le décor bucolique de la campagne ou-

taoise. Golf, soupe contes et légendes, cocktail, prestation d'un humoriste, conférences diverses et soirée de gala figurent au menu de l'événement intitulé « Un congrès à faire rêver ». Le coût d'inscription frôle les 600\$ et est remboursé par les commissions scolaires.

La Presse canadienne

TURKOISE, JOYAU DES CARAÏBES!



— NOUVEAU VOL —
NOUVEAU PRIX

SÉJOUR VOL INCLUS À TURKOISE

VOLS ALLER-RETOUR INCLUS
AU DÉPART DE MONTRÉAL OU OTTAWA

1699\$*
par adulte

Réservez avant le **26 juin 2014**
pour un séjour entre
le **24 juin** et le **19 août**



Credit photo: "Brilliant Studios for Turks and Caicos Tourist Board"



Chambre Deluxe redessinée

- Un Village exclusivement réservé aux adultes, situé le long d'une plage intime de 20 km sur l'île de Providenciales
- La destination parfaite pour les plongeurs, les passionnés de sports nautiques et les amateurs de moment de détente sur la plage
- De spectacles live et une piste de danse sous le ciel étoilé
- Nouveau service aérien vers Turks & Caicos cet été avec Air Canada Rouge



MEILLEURES PLAGES
Providenciales, Turks & Caicos,
classée n° 2 « plus belle île au monde »

Pour en savoir plus ou pour réserver, contactez votre professionnel du voyage, composez le **1 800 CLUBMED**, ou visitez le **www.clubmed.ca**.

Club Med
71 Villages tout compris à travers le monde

ACTUALITÉS

ROBERT BURNS 1936-2014

La Loi sur le financement politique perd son parrain

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La Loi sur le financement des partis politiques a perdu son parrain, et la démocratie québécoise un grand défenseur. L'ancien ministre et avocat Robert Burns est décédé jeudi, à l'âge de 77 ans. Il était atteint d'un cancer.

Le Parti québécois (PQ) a confirmé la nouvelle vendredi après-midi. « Robert Burns a consacré sa vie à la défense des droits des travailleurs », a souligné le chef intérimaire du PQ, Stéphane Bédard. Nous perdons aujourd'hui un homme de droit et un homme politique engagé. »

« C'était un gars sincère, engagé et très ouvert aux autres, a commenté Gilles Duceppe. Et c'était un excellent



Robert Burns

leader parlementaire du PQ entre 1970 et 1978.

Mais c'est son passage comme ministre d'État à la Réforme électorale et parlementaire dans le premier cabinet Lévesque qui marquera les esprits. À ce titre, Robert Burns est chargé de parrainer la Loi sur le financement des partis politiques, une législation phare à laquelle tenait mordicus René Lévesque.

L'idée était « d'empêcher du financement qui pourrait lier des partis », expliquait-il alors. « Nous voulions confier à l'électeur le soin de contribuer aux partis. » « Cette grande loi a fait la fierté des Québécois, a soutenu Stéphane Bédard vendredi. Héritage inestimable, elle fut une étape importante de l'assainissement des mœurs politiques au Québec et de la

lutte contre la corruption. »

En 1978, un infarctus avait incité M. Burns à abandonner ses fonctions de leader. Un an plus tard, il quittait la politique — non sans avoir réussi à imposer la télédiffusion des travaux de l'Assemblée nationale. Il a ensuite été juge au Tribunal du travail (entre 1980 et 2001). Vendredi, la FTQ a salué un ardent « défenseur des droits des travailleurs ».

Ses relations avec René Lévesque ont été « compliquées », reconnaissait Robert Burns en évoquant un rapport « amoureux-haine ». « J'avais beaucoup d'admiration pour lui, mais j'ai souvent reproché ses hésitations sur les questions importantes, comme l'accession à l'indépendance du Québec. Des fois, il était plus tiède et pensait qu'on devrait en parler moins. Moi, j'ai toujours pensé qu'un parti qui défend une idée aussi importante doit en parler constamment. »

Un débat qui, encore aujourd'hui, divise le mouvement souverainiste... Robert Burns est rapidement devenu un bon débattre en Chambre, maîtrisant tôt les règles parlementaires. « Je me suis senti à l'aise dans ce contexte », disait celui qui sera

l'ancien chef bloquiste a fait ses débuts en organisation politique aux côtés de M. Burns, en 1970.

Dans une entrevue publiée sur le site de l'Assemblée nationale, Robert Burns raconte qu'il s'était lancé en politique « à reculons », courtisé par des militants du PQ qui voulaient bloquer la voie à Marcel Chaput (un ex du Rassemblement pour l'indépendance nationale). À l'époque, M. Burns était directeur du service juridique de la CSN.

Les bons liens de Robert Burns avec le mouvement syndical ont facilité son élection dans la Chambre en avril 1970. Il a ainsi fait partie du premier groupe de députés — sept — du PQ à l'Assemblée nationale, avec Claude Charbon et Camille Laurin. Une équipe « complètement en dehors du pattern », se rappelait-il en 2006.

Robert Burns est rapidement devenu un bon débattre en Chambre, maîtrisant tôt les règles parlementaires. « Je me suis senti à l'aise dans ce contexte », disait celui qui sera

l'ancien chef bloquiste a fait ses débuts en organisation politique aux côtés de M. Burns, en 1970.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La superpoutre sera retirée, des voies seront fermées

La circulation routière pourrait être passablement perturbée jusqu'à mardi sur le pont Champlain, en raison du retrait de la « superpoutre » installée d'urgence en novembre. Un treillis modulaire d'acier permanent appelé à remplacer la poutre est en cours d'installation, sous le pont. La délicate procédure permettra d'éviter de devoir fermer complètement le pont, comme ce fut le cas à l'automne dernier. Sur le pont Champlain, une seule voie sera ouverte vers le sud et deux voies en direction de Montréal, et ce, pendant tout le week-end de la fête des patriotes.

VILLE DE QUÉBEC

La vocation de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul sera bientôt choisie

ISABELLE PORTER à Québec

Après des années de torpente, le précieux terrain de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul à Québec pourrait bientôt connaître une nouvelle vie.

« Ça beaucoup évolué depuis une semaine, il y a de gros changements », a fait savoir le maire Régis Labeaume vendredi.

Le terrain en question est situé en haut de la côte d'Abraham, aux portes du Vieux-Québec. Son propriétaire, Jacques Robitaille, est à couteaux tirés avec la Ville dans ce dossier depuis au moins huit ans.

En 2006, cet hôtelier avait détruit la vieille église Saint-Vincent-de-Paul dans le but de construire un hôtel de luxe qui n'a finalement jamais été construit.

À défaut de cela, il y exploi-

taient un stationnement jugé illégal par la Ville. Il a d'ailleurs contesté une amende de 200\$ pour exploitation d'un stationnement illégal, mais au début du mois de mai, la cour a tranché en faveur de la Ville.

Or, selon le maire, le nouveau projet de M. Robitaille pour le site est intéressant et la Ville souhaite participer à son développement. S'agira-t-il d'un hôtel? D'un complexe résidentiel? De commerces? M. Labeaume n'a pas voulu le dire, mais il ne cache pas sa préférence pour du résidentiel.

« Ce n'est pas compliqué : les problèmes du Vieux-Québec, ils vont se régler quand il y aura plus d'humains. »

Chose certaine, la Ville n'a plus l'intention d'exproprier M. Robitaille ou de récupérer son terrain. « J'espère que je ne me fais pas de fausse joie, mais

tout le monde est de bonne foi, dit le maire. On va être impliqué là-dedans parce que c'est un lieu stratégique. »

M. Robitaille est déjà propriétaire d'un hôtel de l'autre côté du boulevard Dufferin-Montmorency, le Plaza Universel. Cette semaine, on apprendait en outre que l'hôtelier était le principal financier du groupe d'investisseurs qui a été écarté de la vente du Concorde.

Encore jeudi, des membres du groupe ont menacé de poursuivre le maire pour ses propos les associant à la mafia. Or M. Labeaume n'a pas voulu commenter leurs déclarations, prétextant justement qu'il devait s'abstenir en raison de la tournure juridique des événements.

Le Devoir

Les incendies font un mort en Californie

Los Angeles — Les pompiers ont retrouvé un corps calciné dans un campement pour sans-abri, ravagé par l'un des nombreux incendies qui touchent le sud de la Californie depuis plusieurs jours.

Mais les températures en baisse vendredi laissent espérer une accalmie et pourraient permettre aux milliers de personnes évacuées de retourner chez elles.

Ces trois derniers jours, les pompiers étaient à pied d'œuvre pour éteindre neuf incendies dans cette région touchée par la sécheresse.

Jeudi soir, à Carlsbad, une ville au bord du Pacifique, « les pompiers ont été appelés dans un campement de sans-abri [...]. En arrivant sur place, ils ont découvert un corps calciné », ont indiqué les autorités du comté de San Diego dans un communiqué.

L'une des zones les plus affectées est San Marcos, au nord de San Diego. L'incendie qui y fait rage a doublé de volume pendant la nuit, et vendredi il s'étendait sur 12 kilomètres carrés.

Mais « les conditions météo nous sont favorables », a expliqué un porte-parole de la municipalité de Carlsbad. Des vents de 8 km/h et une humidité plus élevée sont prévus au cours du week-end.

Agence France-Presse

L'érosion inquiète les villes riveraines

Le phénomène d'érosion des berges le long du Saint-Laurent préoccupe beaucoup les élus municipaux des villes en bordure du fleuve. Réunis à Québec vendredi, ils ont décidé d'en faire une priorité.

« On voit mal comment on peut avoir une stratégie touristique orientée sur le fleuve avec des berges désintégrées », a fait valoir le maire de Québec, Régis Labeaume, en leur nom. Les élus demandent donc au gouvernement Couillard de faire en sorte que des fonds fédéraux et provinciaux puissent être réservés à cette fin.

Le Devoir

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens.
Antiquités haut de gamme.
Grande valeur offerte.

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...



Jean-Paul Lemayre - Artiste de jeune fille - Hiale sur toile

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte

depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-1980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30



Spécialistes de la
santé

www.cliniquesantecapillaire.com

Perte de cheveux

Soins capillaires personnalisés : hommes et femmes de tous âges



- Approche santé globale
- Contrôle du stress
- Problèmes chroniques de santé et de peau

514 289-9762

Évitez : les massages du cuir chevelu, informez-vous...

Le CSC... un Concept Santé Complet... pour vous
Micheline Grimard infirmière, naturopathe
50 ans d'expérience en santé en 2015, formation continue.
Au Québec, l'unique vraie clinique capillaire professionnelle reconnue avec méthode naturelle à Montréal.

Carlos Otero
Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist

SERVICES OFFERTS

- Massage suédois
- Massage clinique de l'abdomen
- Thérapie sacro-crânienne intégrée

PROBLÈMES RÉCURRENTS

- Migraines
- Tendinites
- Mal de dos
- Stress et tension générale ou spécifique
- Problèmes de sciatique

*** Reçus d'assurances disponibles ***

Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme | 514.503.7726

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Evelyn De Varennes au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com



Changez d'avion au vol !

Correspondances faciles et rapides à l'aéroport du centre-ville de Toronto. L'aérogare est intime et bien pensée. Vous changez d'avion comme sur des roulettes.



Vois au départ de Montréal. Réservez d'ici le 21 mai 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.*
Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour 224 \$	TORONTO 17 par jour 216 \$	SAULT STE. MARIE 256 \$	ST. JOHN'S 283 \$	SUDBURY 251 \$	THUNDER BAY 257 \$	TIMMINS 246 \$	WINDSOR 278 \$	BOSTON 339 \$
CHICAGO 355 \$	NEW YORK 303 \$	WASHINGTON Dulles 306 \$	PRIX TOUT COMPRIS					

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. Téléscripneur – faites le 711.

flyporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heures de l'est le 21 mai 2014. Voyagez d'ici le 3 septembre 2014. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

QUEL AVENIR POUR



« Socrate :
Ce qu'on
appelle
apprendre
n'est autre
chose que se
ressouvenir »

Platon dans *Le Ménon*

Un répertoire québécois

« Médiocre. » L'auteure et enseignante retraitée Diane Boudreau ne mâche pas ses mots pour qualifier la formation des maîtres au Québec. « À peine 7% du programme formation des enseignants au secondaire porte sur la littérature. C'est deux-trois cours au maximum qu'ils auront. » Ils manquent d'outils, déplore-t-elle. Elle-même aurait voulu en avoir davantage. Le site livresouverts.qc.ca du ministère de l'Éducation propose une sélection de livres jeunesse, mais l'offre pour le secondaire est maigre et peu satisfaisante, dit-elle. C'est pourquoi, à la demande de l'Union des écrivains québécois, elle a créé, avec Patrick Moreau et d'autres, un Répertoire d'œuvres du patrimoine littéraire québécois comprenant 150 œuvres importantes écrites ou publiées au Québec, de la Nouvelle-France jusqu'à 1950. On y trouve des textes fondamentaux de Louis Fréchette, de Laure Conan, d'Hector de Saint-Denis Garneau. Et des classiques comme *Bonheur d'occasion*, *Le survenant* et *Trente arpents*.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plusieurs acteurs du milieu de l'éducation s'entendent pour dire qu'intéresser les jeunes aux classiques n'est pas une mission impossible.

Petit précis d'enseignement des classiques

LISA-MARIE GERVAIS

Vous êtes sur le point de céder devant une classe d'ados blasés pour qui classique rime avec ennuyeux et archaïque et qui ne jurent que par les romans vampiriques? Résistez, vous diraient certains de vos congénères. Debout sur une table à la manière de la Société des poètes disparus, sur une scène déguisé en Ulysse ou chantant à tue-tête sur un air, tous les moyens sont bons pour enseigner les grandes œuvres (enfin presque).

« C'est parfois un peu âcre, reconnaît Raphaël Arteau-McNeil, enseignant de philo au cégep Garneau. Mais il faut avoir la force de proposer des œuvres aux étudiants. » Selon lui, le « pacte de non-agression » entre le prof et les élèves — « vous n'avez pas envie d'être là et moi non plus, alors je ne vous ferai pas suer pour rien » — est délétère. Personne n'aime jouer les tyrans mais... « Il faut leur dire qu'ils vont travailler fort et que le gain va en valoir la peine. Ça veut dire être prêt et avoir confiance dans les textes qu'on enseigne et en l'intelligence de l'étudiant. »

Auteure et enseignante de français retraitée, Diane Boudreau a toujours insisté pour que ses élèves aient une bonne connaissance de leur propre patrimoine littéraire. « Ce n'est pas vrai qu'on ne peut pas intéresser nos élèves aux œuvres du patrimoine, a soutenu cette passionnée de littérature québécoise. Est-ce que tous les élèves vont trouver ça palpitant? Probablement pas. Il y a des élèves qui aimeront et d'autres qui n'aimeront jamais lire. »

Sans être réducteur, il faut parfois rivaliser de génie pour enseigner les grandes œuvres. Petit précis d'outils pédagogiques.

Rendre cela attrayant. Ardue, la lecture (ou le visionnement) d'un classique peut l'être. Mais il y a toujours un grain de folie, un mot qui fait sourire, un élément biographique de l'auteur qui accroche. Nelligan, qui commence son cours classique au Collège de Montréal, avait échoué en syntaxe de même que pour ses éléments latins. Pamphile Le May a quitté les frères des Écoles chrétiennes parce qu'il souffrait de flatulence. Philippe Aubert de



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Gaspé fils est décédé à 26 ans parce qu'il avait trop péché par la bouteille. « C'est un détail un peu racoleur, mais ça frappait les élèves », note M^{me} Boudreau.

User d'un peu d'humour. Si un jeune peut s'intéresser au grand classique cinématographique *Aurore l'enfant martyr* parce que c'est rigolo d'entendre la belle-mère rouler ses « r », pourquoi pas? Les garçons s'ennuient, on les réveille par la lecture des poèmes de Claude Gauvreau, qui surprennent par leurs mots inventés ou leur vulgarité.

Intéresser par des références populaires. Un homme et son péché a récemment été adapté au cinéma. Mais attention, il ne remplacera jamais la lecture du livre. Certains seraient étonnés d'apprendre que *Les Simpson* recèle de références et de clins d'œil aux grands classiques, comme *Le corbeau* d'Edgar Allan Poe qui a fait l'objet d'un spécial d'Halloween.

Faire des liens avec son vécu ou ce que l'on connaît. Les classiques, par définition, sont universels. Campé dans la Révolution tranquille, *Salut Galarneau*, de Jacques Godbout, a des échos encore aujourd'hui. « Je demandais aux élèves de parler avec leurs parents de ce qu'ils avaient vécu à cette époque-là. » Guillaume Lavoie, conseiller municipal et fondateur du Collège néo-classique, croit qu'il est toujours plus facile de « vendre » une œuvre ou d'initier quelqu'un à une œuvre

lorsque celle-ci parle de nous. *Famille-Sans-Nom* est un roman de Jules Verne qui porte sur la rébellion des patriotes. Pas le meilleur, admet-il. Mais l'histoire est campée dans des lieux bien connus.

Balayer les préjugés et oser. Plates, les classiques? Il faut essayer. Diane Boudreau a fait acheter *Tit-Coq*, de Gratien Gélinas, véritable pionnier du théâtre québécois dont tous devraient avoir lu au moins une œuvre. « Je n'étais pas certaine de l'intérêt des élèves, mais l'histoire d'amour et l'enfant abandonné... ça les a touchés », reconnaît-elle, remarquant qu'ils préfèrent encore la lecture à la grammaire.

Faire des parallèles avec notre époque. Guillaume Lavoie estime qu'il ne faut pas hésiter à faire des allers-retours dans l'histoire, d'appliquer les réflexions des classiques à ce qui se passe à notre époque. Dans l'une de ses éditions du *Collège néo-classique* portant sur la corruption, les participants ont pu lire les plaidoiries de Cicéron dans ses *Catilinaires* en faisant des parallèles avec la commission Charbonneau.

Bien accompagner les apprenants. Le prof est là pour accompagner l'étudiant dans son apprentissage. « Le prof, ce qu'il a, ce sont des années de plus de fréquentation des œuvres. Mais il doit aider les étudiants à développer leur capacité de lecteur », dit Raphaël Arteau-McNeil. Idéalement en petits groupes.

Le Devoir

Le « luxe » des classiques

Le cours classique n'est plus, mais il connaît un engouement. C'est ce qu'a constaté Raphaël Arteau-McNeil, enseignant de philo au Cégep Garneau, qui, avec des collègues, a planché sur un programme d'enseignement des grandes œuvres. Le succès n'était pas assuré, reconnaît l'enseignant. Mais il était convaincu que plusieurs étudiants allaient prendre plaisir à lire Descartes, Platon, Homère, Flaubert et cie. L'intérêt n'a cessé de croître et six ans plus tard, le nombre d'inscrits a plus que doublé au certificat des œuvres marquantes de la culture occidentale de l'Université Laval, un record. Selon lui, étudier les classiques est « un luxe » sous des airs de fardeau. « Avant, ceux qui avaient le loisir de s'éduquer étaient des aristocrates qui avaient les moyens financiers de le faire. Je dis à mes étudiants qu'ils sont des privilégiés. La plupart des jeunes de leur âge dans le monde n'ont pas le temps », explique-t-il. « C'est un an [de certificat], où ils se paient du luxe et où le plaisir va être intellectuel. C'est bouleversant de voir qu'une œuvre écrite il y a 2500 ans nous en apprend plus qu'un article de journal. » Enfant de la réforme, Guillaume Lavoie, conseiller municipal dans l'équipe de Projet Montréal, a passé à travers le système d'éducation sans être rassasié des classiques. « Tu finis par te rendre compte qu'il te manque quelque chose, une culture générale et historique, une profondeur de raisonnement. Plus tu montes dans la sphère professionnelle et plus tu vois que tu n'as pas d'outils. » D'où son idée de fonder le Collège néo-classique, qui offre des formations d'un jour qui s'adressent aux 25 à 45 ans. Ses conférences sur la rhétorique et l'argumentation, Machiavel et les nationalismes modernes, reportent un joli succès. Depuis la première édition en novembre 2010, le collège a offert 24 formations à quelque 200 participants.

LES CLASSIQUES?

Y a-t-il des classiques en philosophie?

GEORGES LEROUX

Depuis ses origines grecques, la philosophie n'a cessé de construire son histoire. Déjà, Aristote, au livre A de la *Métaphysique*, propose le récit des doctrines qui ont compté à ses yeux jusqu'à lui. Platon s'y voit réfuté, mais cette réfutation met en place le mécanisme constitutif de l'histoire de la philosophie: rétrospectivement, chaque penseur entreprend de juger le passé en le récapitulant et de montrer en quoi sa pensée représente un progrès. C'est ainsi que se forme la grande chaîne des classiques de la philosophie: en font partie les philosophes à qui on reconnaît un rôle dans l'histoire de la pensée. Les autres — tous les autres, et ils sont très nombreux — tombent dans les plis et, même s'ils ont été des penseurs d'exception, ils n'atteindront jamais le statut des penseurs «classiques».

Pour plusieurs, ce dispositif est discutable. Ne pas être un «classique» veut-il dire qu'un penseur est mineur et qu'on peut se dispenser de le lire? Les philosophes hésitent: plusieurs aiment bien manier le couteau qui rejette aux ténèbres extérieures tous ceux qui ne marchent pas sur le sentier des crêtes. Voyez Bertrand Russell: son histoire de la philosophie est un chef-d'œuvre de l'exclusion. Par comparaison, Hegel est ecuménique et a le souci de réintégrer tout le monde dans une vaste fresque qui s'appelle *La phénoménologie de l'esprit*. On en dirait autant plus récemment de Jacques Derrida, formidable lecteur de toute la tradition.

Cet aspect distingue les classiques de la philosophie des classiques littéraires, qui ne reposent quant à eux sur aucun critère de progrès. Qui oserait dire que Joyce met hors jeu Flaubert? C'est pourtant la partie qu'affectionnent les philosophes, car leur domaine est celui de la vérité.

On trouve plusieurs critiques pour contester la pertinence de ce critère en philosophie, mais reconnaissons que les classiques littéraires ne s'imposent jamais de cette manière. C'est pour leur force intrinsèque qu'on les promeut, alors que les classiques de philosophie doivent d'abord être reconnus tels à leur place dans une histoire. Les qualités littéraires des œuvres philosophiques ont certes une importance, il suffit de citer Platon ou Descartes, mais si on ne considérait que leur beauté ou leur profondeur, elles ne seraient jamais intégrées dans le réper-

toire des classiques. C'est leur contribution à l'histoire de la pensée qui fonde leur importance et requiert qu'on les lise encore aujourd'hui.

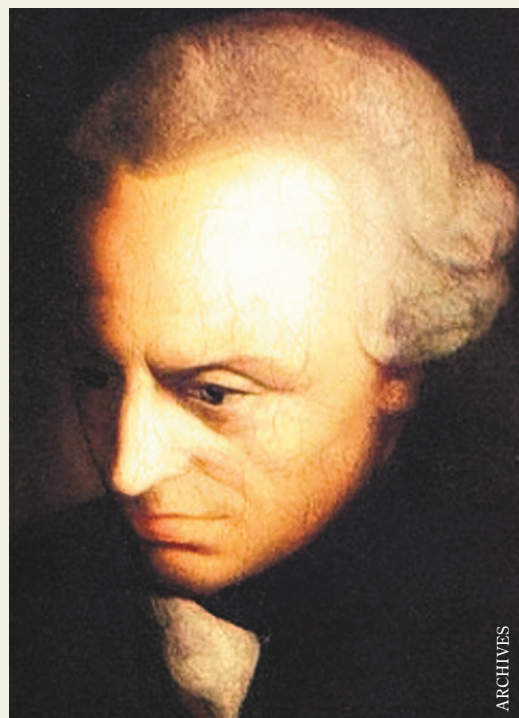
Les classiques de la philosophie sont donc d'abord les œuvres qui jalonnent son histoire. On pourra toujours discuter sur le rôle de tel ou tel penseur, avec le temps cette liste a atteint le statut d'un véritable canon. Platon, Aristote, Epicure, Cicéron, Plotin, saint Augustin, Anselme de Cantorbéry, Thomas d'Aquin, Guillaume d'Occam, Descartes, Kant, Spinoza, Leibniz, Hegel, Marx, Nietzsche, Freud, Wittgenstein, Husserl, Heidegger en font indubitablement partie.

Contre cette liste standard, qui est en gros celle des manuels et des programmes d'étude, on peut citer des dizaines de grands noms, mais il n'y a rien à faire: la ligne de démarcation qui les sépare des autres semble inamovible. Pauvre Russell, malgré tous ses efforts, il n'est pas tombé du bon côté, quelque mérite qu'on reconnaisse à ses critiques! On en dirait autant de tous ces grands penseurs de l'Antiquité tardive, du Moyen Âge, de la Renaissance, des Temps modernes; auteurs d'œuvres admirables, ils appartiennent à la seconde cohorte et, si on veut les qualifier de classiques, alors tous les philosophes qui ont une œuvre sont des classiques.

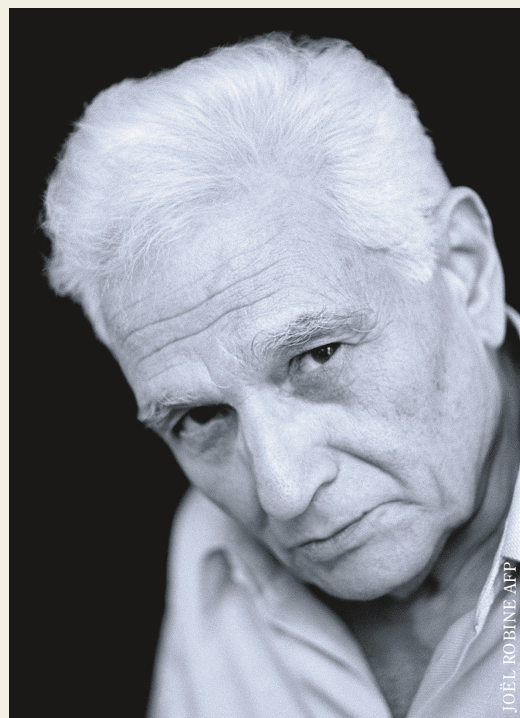
Qu'ils aient contribué à poser plus clairement un problème, qu'ils aient risqué une hypothèse audacieuse pourra les sauver de l'oubli, mais qui lit encore Malebranche ou le grand Proclus? Ce sont des maîtres, mais cela ne suffit pas: ils ne sont des «classiques» que pour le petit nombre des *conoscenti* qui en font l'objet de leur passion érudite et qui finissent pourtant souvent par éclairer le rôle qu'ils ont joué dans la pensée de ceux qui ont reçu la sanction de la tradition.

Une vie ne suffit pas à connaître, ce qui s'appelle connaître, ne serait-ce qu'une seule des grandes œuvres philosophiques. Il ne faut sans doute pas se plaindre que la philosophie soit si rude à l'égard de ceux qui jalonnent sa longue histoire, ils sont déjà nombreux et encore n'avons-nous rien dit du fait qu'il s'agit d'une histoire occidentale, oublieuse de tout ce qui s'est pensé ailleurs et autrement. Averroès, Nishida, vous connaissez?

Collaborateur
Le Devoir



Emmanuel Kant



Jacques Derrida



Kitaro Nishida



Friedrich Nietzsche



C'est ainsi que se forme la grande chaîne des classiques de la philosophie: en font partie les philosophes à qui on reconnaît un rôle dans l'histoire de la pensée

« Pour moi, le cœur de la tradition concerne les expériences vécues à même lesquelles une société a développé une sensibilité particulière à des valeurs qui deviennent transcendantes et qui influent sur le devenir »

L'historien et sociologue Gérard Bouchard

La grande forge de l'histoire

« La tradition n'est pas figée dans le passé. C'est au contraire ce qu'il y a de plus vivant dans une société. »

Historien et sociologue, Gérard Bouchard est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les imaginaires collectifs à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a notamment publié avec Alain Roy *La culture québécoise est-elle en crise?* (Boréal, 2007). En entrevue avec le journaliste Stéphane Baillargeon, il cause tradition, valeurs et inconscient collectifs.

Qu'est-ce que la tradition pour vous?

La «tradition» est justement un de ces concepts remis en question à cause de l'évolution des dernières décennies, à cause de la fluidité qui s'est emparée des catégories culturelles, assez fixes auparavant. À mon avis, c'est un concept qui doit être entièrement repensé. Cette idée se rapproche de celle de la mémoire, celle d'une société ou d'une nation. Moi, ce qui m'intéresse, c'est l'idée que les valeurs qui prévalent dans une société ont été forgées dans son histoire. Il y a là un curieux paradoxe parce qu'en général, ces valeurs sont universelles. Par exemple, au Québec, on pourrait dire que les valeurs auxquelles nous sommes particulièrement sensibles, ce sont les valeurs d'égalité, d'affirma-

tion collective, de laïcité ou de démocratie.

En général, quand on propose de nourrir des valeurs nationales ou collectives avec des valeurs universelles, ça paraît très académique et peu ancré dans l'histoire et la réalité. C'est le contraire. Certaines de ces valeurs, celles inscrites dans les chartes, sont pour moi surinvesties à cause de l'histoire de ces sociétés justement. Elles ne sont pas parachutées: elles sont imbriquées dans la tradition et en émergent.

Prenons l'exemple de l'égalité alors. Comment se réalise cet échange entre le local et l'universel, le présent et la tradition?

Chaque société s'approprie cette valeur universelle en fonction de son histoire. Pour les États-Unis, l'égalité

designie l'égalité des chances au départ de la carrière: «the quality of opportunities». L'inégalité qui se creuse par la suite ne pose pas problème, dépend du talent de chacun, et il n'y a pas de scandale dans cette situation. En France, on parle de l'égalité de citoyens parce que la culture républicaine se forge dans la haine des privilèges. Au Québec, comme dans les pays scandinaves, l'égalité se rapporte aux conditions de vie de tous.

Pour nous, il s'agit bien sûr de valeurs forgées dans l'expérience de la colonisation. Ce qui me conduit à dire qu'une société valorise dans son présent ce dont elle a été privée dans son passé. Pour une société colonisée, les luttes menées pour s'affranchir sont considérées comme fondatrices. Les valeurs qui manquent sont donc valorisées. La liberté par exemple, la justice sociale ou l'égalité, toutes ces valeurs bafouées dans la colonisation. Les sociétés colonisées développent même une hypersensibilité par rapport à ces valeurs.

Voilà donc ce qu'évoque la

tradition pour moi. Pas les coutumes, les rituels, les commémorations. Pour moi, le cœur de la tradition concerne les expériences vécues à même lesquelles une société a développé une sensibilité particulière à des valeurs qui deviennent transcendantes et qui influent sur le devenir. La tradition n'est donc pas figée dans le passé. On ne la répète pas par habitude. C'est au contraire ce qu'il y a de plus vivant dans une société. C'est la matière même de la continuité.

Pour vous, cette tradition vivante s'appuie sur de grands principes fondateurs, ce que vous appelez des mythes. Comment définissez-vous cette idée?

Je travaille de plus en plus sur les imaginaires collectifs. On n'invente pas à partir de zéro: on invente à partir de couches très profondes de l'inconscient. J'aime emprunter cette image: cet inconscient nous fournit le clavier et on peut créer sur ce clavier. Pour moi, cette structure très profonde a rapport aux

mythes, aux représentations collectives porteuses de valeurs et de croyances qui se sont sacrées, soit par le religieux soit autrement.

Prenons l'égalité des races. Peut-on imaginer quelqu'un qui puisse s'en prendre en Amérique du Nord à cette valeur sacrée? Regardez ce qui est arrivé au propriétaire des Clippers de Los Angeles après ses déclarations racistes: il a été banni à vie de la NBA. On ne touche pas à un mythe, un mécanisme universel positif. En Occident, on ne touche plus non plus à l'égalité hommes-femmes.

Quels sont ces grands mythes directeurs au Québec, ces valeurs fondamentales?

Pour moi, il y en a deux. L'idée que nous formons une culture minoritaire et qu'on a le devoir de lutter constamment pour assumer notre avenir. Le second, c'est que nous avons été victimes de dominations de toutes sortes (la Conquête, le clergé, etc.) et que nous avons le devoir de nous affranchir.

Quel est l'état de ces deux forces actives, de cette tradition vivante?

Il y a des raisons de penser qu'ils perdent de la vitesse. Le rapport des jeunes à la langue française ne semble plus aussi organique. La cause de la souveraineté, qui incarne en politique l'idée de l'affranchissement des dépendances, semble être un autre ressort en train de se détendre. Je ne dis pas que c'est fini. Ça peut rebondir. On arrive quand même à se poser la question: ces mythes directeurs sont-ils en train de perdre leur emprise? Si c'est le cas, on ne verra pas avant 20 ans. Et si c'est le cas, il faut se dire que dans l'histoire d'une société, ce genre de période est toujours difficile. Ça génère de l'angoisse, de l'incertitude et une impression de vide. On lit de plus en plus ce mot. Le Québec serait dans un vide symbolique. Il aurait perdu ses repères, son âme, sa direction. Ce sentiment est assez répandu aujourd'hui.

Le Devoir

Stores de Qualité
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

SUR MESURE
SOLAIRES, TRANSLUCIDES, OPAQUES

514 231-8677

ESTIMATION GRATUITE

50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE

SANS FRAIS: 1 855 770-8677

Certifié 5 Étoiles®

Claude Bouchard

TOILE À ROULEAUX • PANNÉAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES DE VOILAGE • STORES VERTICAUX • STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES ROMAINS

Drummondville, Sainte-Hyacinthe, Saint-Hilaire, Belloil, Deschambault, Berthierville, Joliette, Repentigny, Boisbriand, St-Sauveur, Sainte-Agathe, St-Bruno, Chambly, Candiac, Magog

MONTRÉAL 514-231-8677
QUÉBEC 418-654-8677
TROIS-RIV. 819-696-8677
LAVAL 450-627-3716
LONGUEUIL 450-445-9829

ACTUALITÉS

Les points chauds du vélo

Les grandes artères du centre-ville sont les plus à risque pour les cyclistes

MARCO FORTIER

Après les « tunnels de la mort », voici les « rues qui font mal ». Les 10 artères les plus risquées pour les cyclistes se trouvent au centre-ville et sur le Plateau-Mont-Royal, selon une équipe de chercheurs qui propose une méthode inédite pour mesurer le danger.

Les rues Atwater, Jeanne-Mance, Viger, Saint-Laurent et Ontario sont les plus risquées pour les cyclistes montréalais, conclut une étude menée par la Direction de santé publique (DSP) de Montréal et le Département de génie civil de l'Université McGill. Cinq autres artères du centre-ville — Saint-Denis, René-Lévesque, avenue du Parc, boulevard de Maisonneuve et Amherst — suivent dans ce palmarès des points chauds du vélo.

Ces grandes artères sont le théâtre de frictions croissantes entre voitures et vélos, dont le nombre explose à Montréal, souligne le professeur Luis Miranda-Moreno, professeur à l'Université McGill et coauteur de l'étude. Le nombre de voitures a augmenté de 30% en une décennie à Montréal. Au moins 2,1 millions d'autos circulent chaque jour sur l'île, tandis que la fréquentation des pistes cyclables augmente d'environ 20% par année.

La présence d'une masse critique de vélos augmente la sécurité relative des cyclistes, mais en chiffres absolus, plus il y a de monde — de véhicules, de vélos, de piétons — dans l'espace public, plus il y a d'accidents, souligne le chercheur. Résultat : la Ville de Montréal doit repenser l'aménagement urbain. Et tous les usagers de la rue doivent revoir leur comportement, croit le professeur.

« On n'a pas le choix d'agir comme société, les vélos sont déjà là, dit Luis Miranda-Moreno. À Montréal, on est presque tous cyclistes, conducteurs et piétons. Le partage de la route, ça concerne tout le monde. »

Attention aux virages à droite

Les chercheurs ont conçu une formule complexe pour mesurer le risque réel de collision entre vélos et véhicules à moteur. Cette mesure tient compte du nombre de blessures de cyclistes signalées à Urgences santé, mais aussi d'une douzaine d'autres critères. On apprend ainsi que le service d'ambulance est intervenu auprès de 1011 cyclistes blessés à Montréal, entre 2003 et 2008. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)



Le boulevard De Maisonneuve, au centre-ville, est une artère risquée pour les cyclistes même si la piste cyclable est séparée de la chaussée.



La présence d'un arrêt d'autobus et la cohabitation avec des véhicules lourds augmentent les risques d'accrochages.



semble sous-estimer le nombre d'accidents, puisqu'il signale plutôt 787 cyclistes blessés durant la même période.

Pour cette analyse, l'équipe de l'Université McGill et de la DSP a étudié les accidents de vélo à 647 intersections réparties sur l'île de Montréal. Pourquoi? Parce que 58% de tous les accidents en ville surviennent à des intersections.

Le virage à droite de véhicules est la cause la plus importante d'accidents avec des vélos, conclut l'étude. Les chercheurs recommandent de contrôler les virages de voitures vers la droite au moment où passent des vélos. Et de faire arrêter les vélos au moment où tournent les véhicules à moteur. À certaines intersections des quartiers centraux de Montréal, aux heures de pointe, on parle de centaines de vélos à l'heure qui côtoient des véhicules. Une cycliste a ainsi été blessée par un camion qui tournait à droite, à l'angle de la rue Saint-Urbain et du boulevard De Maisonneuve, la

semaine dernière.

Pour éviter ces frictions entre vélos et véhicules, les auteurs de l'étude recommandent d'augmenter le nombre de feux de circulation qui donnent la priorité aux vélos

Le virage à droite de véhicules est la cause la plus importante d'accidents avec des vélos, conclut l'étude

(et aux piétons) durant un certain nombre de secondes. Ce type de feu de circulation a amélioré la sécurité à l'angle des rues des Pins et Saint-Urbain, sur le Plateau-Mont-Royal, et le long de la piste cyclable de la rue Boyer, qui traverse les quartiers Rosemont et Villeray.

Aménagement urbain

La présence d'un arrêt d'autobus à une intersection augmente par ailleurs de 40% le risque d'accident impliquant un vélo, indique l'étude. La di-

mension de l'intersection influence aussi le risque : plus la rue est large, plus la probabilité d'accident augmente.

L'aménagement de saillies aux coins des rues contribue à protéger piétons et cyclistes, notent les chercheurs. Ces trottoirs élargis forcent les véhicules, dont les gros camions, à ralentir pour tourner. Et diminuent la largeur de l'intersection à traverser pour les cyclistes et piétons.

La présence d'une piste cyclable séparée de la chaussée n'est pas nécessairement un gage de sécurité, note le professeur. Le boulevard De Maisonneuve, au centre-ville, est ainsi une artère risquée pour les cyclistes malgré la présence de la piste cyclable la plus fréquentée de Montréal, éte comme hiver. La cohabitation d'un très grand nombre d'usagers de la rue crée un risque même sur les artères qui semblent peu dangereuses, explique Luis Miranda-Moreno.

PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quel français standard ?

PAULINE GRAVEL

La norme du français parlé au Québec n'est plus tout à fait celle qui prévaut à Paris, Genève, Bruxelles, Dakar et toutes les grandes villes d'expression française. Elle s'en distingue du point de vue de la prononciation, mais, par contre, elle est tout à fait comparable à celle du français standard international du point de vue grammatical, a souligné Davy Bigot dans le cadre du congrès de l'Acfas.

Selon ce professeur à l'Université Concordia, la norme correspond au français parlé par les élites québécoises lorsqu'elles sont en situation de communication formelle. « Dans l'histoire du français, il en a toujours été ainsi. La première grammaire du français standard en France, un ouvrage de Vaugelas intitulé Remarques sur la langue française [qui a été publié en 1647], décrit le français de la cour du roi, voire de la plus saine partie de la cour du roi, comme le disait son auteur, soit l'élite de l'élite », précise le sociolinguiste.

Pour déterminer quel est le français standard réellement en usage au Québec, Davy Bigot a analysé les discours de 110 personnes faisant partie de l'élite québécoise au moment où elles accordaient une entrevue à l'émission *Le point de Radio-Canada*. Il a disséqué le langage de 25 politiciens, 22 hauts responsables d'entreprise, 20 universitaires, 14 artistes (écrivains, comédiens, chanteurs), 11 juges ou avocats, 10 médecins, trois hauts gradés de la police ou des pompiers, trois sportifs et deux cardinaux.

M. Bigot a porté son attention sur 14 variantes linguistiques d'ordre grammatical utilisées couramment au Québec, comme les démonstratifs « ce, cet, cet », que typiquement les Québécois prononcent « cte » en communication familière. Il est apparu que la grande majorité des élites utilisaient les formes grammaticales du français international à l'exception de deux variantes. Celle d'abord du présentatif « c'est » plutôt que « ce sont », comme dans « c'est mes amis ». « Cela n'est pas spécifique au Québec, car le bon usage de Grevisse précise que la forme "c'est" n'est plus une erreur, puisque la majorité des gens l'utilisent », indique M. Bigot. D'autre part, l'emploi du futur simple a été supplanté par le futur périphrastique « je vais manger une pomme ».

À l'exception de ces deux variables, le français parlé par l'élite québécoise est tout à fait standard et similaire à la forme internationale, qui est celle que l'on retrouve dans la grammaire *Le bon usage* de Grevisse, laquelle n'est pas une grammaire française, mais belge, souligne Davy Bigot.

En matière de la prononciation, par contre, les linguistes Cox et Reinke ont relevé huit traits typiquement québécois chez les lecteurs de nouvelles qui se distinguent de la norme du français international.

Le Devoir

D Lire aussi : Une version longue de ce texte sur LeDevoir.com

Les 10 artères les plus risquées à vélo

1. Atwater
2. Jeanne-Mance
3. Viger
4. Saint-Laurent
5. Ontario
6. Saint-Denis
7. René-Lévesque
8. Du Parc
9. De Maisonneuve
10. Amherst

Source : Direction de santé publique (DSP) de Montréal et Département de génie civil de l'Université McGill

Le Devoir

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Jean-René Halde
Président et chef de la direction, BDC

**Internationaliser une entreprise :
Il faut des gens compétents qui prennent des risques**

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de la série *Affaires* présentée par : **Desjardins**

22 mai 2014 • de midi à 14 h
Marriott Château Champlain • 1050, rue de la Gauchetière Ouest

Avec la participation de :
M. Jean-Sébastien Oceau
Président, Ango Mode

Avec l'appui de : **SNC-LAVALLIN**, **Hydro Québec**, **Bell**, **KPMG**, **IQ Investissement Québec**, **OSLER Avocats**, **MERCER LE DEVOIR**

Inscrivez-vous : www.corim.qc.ca • 514-340-9622

ACTUALITÉS

SURFACTURATION

Barrette
et la RAMQ
restent
muetsAMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Le ministre de la Santé Gaëtan Barrette n'a souhaité formuler aucun commentaire au lendemain du dépôt d'une requête en recours collectif contre le ministère de la Santé (MSSS) et la RAMQ dans le dossier des frais accessoires jugés abusifs. Du côté du MSSS et de la RAMQ, la réponse était la même.

« Nous ne voulons pas interférer dans le processus légal », a simplement répondu l'attachée de presse du ministre, Johanne Beauvais.

En conférence de presse vendredi matin, l'ingénieur Philippe Léveillé a expliqué que c'est pour une question de principe qu'il intentait ce recours collectif, qui pourrait toucher des milliers, voire des centaines de milliers de patients partout au Québec.

« Nous ne voulons pas interférer dans le processus légal »

centaines de milliers de patients partout au Québec.

« Je le fais pour tous les patients, et particulièrement tous ceux qui n'ont pas les moyens de payer ces frais », explique M. Léveillé. Atteint de glaucome, il a réalisé en 2011 que les frais chargés par son médecin pour des gouttes depuis 2006 étaient « facturés illégalement » et représentaient des centaines de fois le prix coûtant des médicaments en question. Au fil des ans, il a déboursé 740\$.

Il se fait désormais soigner à l'hôpital.

Tous sont visés

Loi de s'en tenir à l'ophtalmologie, bien que ce soit ces cliniques qui soient visées pour l'instant, M^e Bruno Grenier explique que « tous les médecins, toutes les cliniques du Québec qui se livrent à la surfacturation sont visés ». « La loi prévoit des amendes de 1000 à 5000\$ par infraction, mais ne l'applique jamais », décrit-il. Des frais accessoires en apparence abusifs ont été rapportés dans plusieurs circonstances par le passé dans les médias, que ce soit dans le cadre de coloscopies et d'examen diagnostiques en tout genre. « Ce qu'on veut, c'est que cette pratique cesse, car c'est la gratuité même du système de santé qui est en jeu », ajoute M^e Grenier.

« C'est notre dernier recours pour que la gratuité soit rétablie », de commenter son collègue, M^e Cory Verbauwede.

Ils invitent les patients à leur faire parvenir leurs factures afin d'inclure de nouvelles cliniques au recours collectif.

Une pratique répandue

Le président de l'Association des ophtalmologistes du Québec, le D^r Côme Fortin, juge qu'il est acceptable pour ses membres de facturer « une certaine marge bénéficiaire » sur les médicaments administrés en cabinet. « C'est un frais qui est autorisé, et il n'y a pas de plafond, seulement que ça doit être raisonnable. Moi, je n'ai aucun pouvoir pour dire aux membres ce qu'il est raisonnable de charger », explique-t-il.

Il concède que certains médecins utilisent les médicaments comme prétexte pour facturer indirectement des frais de cabinet que Québec ne leur paie pas. « Québec ne veut pas payer et les hôpitaux ne seront pas capables d'absorber toute la demande si, demain matin, ces services sont désassurés », dit le D^r Fortin. Selon lui, si les médecins se voient interdire de facturer ces montants sans compensation, ils cesseront d'offrir certains services qui requièrent des investissements, notamment pour des appareils diagnostiques.

Le Devoir

Des patriotes au cimetière Notre-Dame-des-Neiges ?

Un des fondateurs de l'Écomusée de l'au-delà croit que leurs restes y dorment

CAROLINE MONTPETIT

Alain Tremblay est convaincu que la plupart des restes des patriotes pendus à la prison du Pied-du-Courant, en 1839, dorment dans le caveau des familles Doutré et Dandurand, au pied du monument consacré aux victimes de la rébellion des patriotes de 1837-1838, dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Il en est convaincu, mais pour le prouver hors de tout doute, il faudrait qu'il obtienne des descendants de Raoul Dandurand et de Joseph Doutré la permission d'entrer dans le caveau et d'y faire des recherches archéologiques.

Alain Tremblay est l'un des fondateurs de l'Écomusée de l'au-delà, cet organisme voué à la préservation, à la conservation, et à la connaissance des cimetières.

Histoire nébuleuse

Lundi prochain, à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, il offrira une visite guidée autour du thème des patriotes.

Car l'histoire des restes des 12 patriotes pendus au terme de la rébellion de 1837-1838 demeure nébuleuse.

Au moment de la rébellion, l'Église, qui avait alors pris le parti des Anglais, avait officiellement excommunié les patriotes, leur interdisant du



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Alain Tremblay pense que les restes se trouvent dans le caveau des familles Doutré et Dandurand, au pied du monument consacré aux victimes de la rébellion des patriotes de 1837-1838.

coup, une fois morts, l'accès au cimetière catholique.

Le groupe aurait donc été enterré au cimetière Saint-Antoine, peut-être dans une zone réservée aux excommuniés, à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la place du Canada.

C'est en 1853 que naît un mouvement visant à ériger des

tombeaux sur la sépulture des patriotes. À l'époque, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, géré par les Sulpiciens, ouvre et souhaite vendre des terrains, soutient M. Tremblay.

L'idée du monument aux victimes de la Rébellion des patriotes de 1837-1838 voit le jour, dans un contexte de ten-

sions opposant les libéraux, entre autres représentés par l'Institut canadien de Montréal, et les ultramontains.

À la même époque, la famille de Joseph Doutré achète un terrain à Notre-Dame-des-Neiges et construit un caveau à côté du site du monument aux victimes de la Rébellion.

Encore aujourd'hui, on peut y voir les armoiries de l'Institut canadien de Montréal, le castor, la feuille d'érable et la ruche d'abeilles.

C'est dans ce caveau, privé, que les restes des patriotes auraient été inhumés à nouveau, discrètement, en provenance du cimetière Saint-Antoine, croit M. Tremblay.

Pour soutenir son propos, il cite entre autres un article du journal *La Presse*, datant de 1923, dans laquelle la fille du patriote Joseph Narcisse Cardinal, M^{me} Joseph Marion, raconte que les restes de son père ont été transportés au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Le tout se serait fait dans la plus grande discrétion, pour éviter que l'Église se braque et ordonne l'expulsion des restes des patriotes du cimetière.

C'est d'ailleurs ce qui est arrivé aux restes du patriote Jean-Olivier Chénier. Alors qu'on peut même lire à côté de son nom gravé sur le monument, « ses restes reposent ici », les fameux restes ont finalement dû être inhumés au cimetière Sainte-Eustache, tandis qu'une statue est érigée en l'honneur de Chénier au square Viger.

Le Devoir

Pour faire la visite, 514 528-8826. Coût : 10 dollars.

L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR JOUER. ET POUR ÉCONOMISER.

Améliorez l'efficacité énergétique de votre piscine en optant pour des produits qui réduisent votre consommation, comme une pompe efficace, une minuterie pour filtre ou une toile solaire.

JUSQU'À 435 \$* D'ÉCONOMIES PAR ÉTÉ

*Découvrez combien vous pourriez économiser en visitant le www.hydroquebec.com/piscines.

Hydro Québec

CLASSIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

duire des événements nouveaux et imprévisibles, de la contingence.»

L'autre «grande façon», en rupture radicale, refuse la primauté du passé. Le professeur Cantin cite la «profonde formule» d'Alexis de Tocqueville: «Le passé n'éclairait plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres.»

Jean-Philippe Warren pousse encore plus loin la réflexion sur les cassures historiques pour situer notre situation actuelle dans une nouvelle rupture face à la modernité elle-même.

«Les sociétés traditionnelles et modernes, qui étaient religieuses et politiques, étaient inscrites directement dans le temps: vers le passé ou vers l'avenir, dit-il. Les sociétés postmodernes n'ont plus besoin de ce détour pour fonctionner: les traditions apparaissent donc en apesanteur, sans centre de gravité, dans un arbitraire qui permet tous les mélanges et tous les bricolages. Cette déconstruction semble à certains une occasion en or de se libérer de carcans étroits, tandis que d'autres craignent la dissolution des traditions dans une société de consommation qui les traite pour ainsi dire «à la carte». Les deux affirmations sont vraies.»

Le Québec en doute

Les effets concrets des rapports ambigus à la tradition, au passé, à l'héritage, se font sentir partout. Serge Cantin sert l'exemple des

« Le passé n'éclairait plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »

Alexis de Tocqueville

lieux de culte désertés. «Nous ne savons trop quoi faire de toutes ces églises vides qui parsèment le territoire du Québec: les démolir, les transformer en édifices à bureaux ou à condos...? Je ne sais pas non plus ce qu'il faudrait en faire, mais ce que je sais, c'est qu'elles sont sans doute les symboles les plus patents, et les plus troublants, de la rupture profonde entre le Québec moderne et le Québec traditionnel. [...] Par quoi remplacerons-nous la religion catholique qui fut autrefois le ferment de notre identité collective? Par la laïcité? Mais, comme vous le savez, nous éprouvons le plus grand mal à donner à celle-ci un contenu positif, à la doter de valeurs communes.»

Jean-Philippe Warren enchaîne en élargissant la perspective non plus à l'histoire, mais à la géographie. Il reprend la belle formule voulant que le Canada n'ait pas assez d'histoire et trop de géographie. «C'est aussi vrai du Québec. C'est la conjugaison du territoire et du passé qui permet un équilibre dans le rapport d'une société à soi-même. Nous avons de magnifiques édifices perdus au milieu d'une ville sans véritable urbanisme, et de splendides parcs qui don-

nent l'impression de constituer des immensités vierges dans un continent aux ressources naturelles inépuisables.»

De même, l'espace public semble un lieu négligé, délaissé, avili, «un lieu de corruption, de magouille, de cynisme», remarque encore le professeur Warren. En fait, l'échec patent des rêves collectifs, ce que le chanoine appelait «l'accomplissement des destinées», semble bloquer l'avenir alors même que le passé n'attire plus.

«Comment dépasser cette conscience négative de soi, comment sortir enfin de la survivance culturelle pour advenir politiquement à nous-mêmes?», demande en terminant le professeur Cantin, spécialiste de Fernand Dumont qui répondait en proposant de se réconcilier avec notre passé. Dumont proposait d'interpréter «autrement notre survivance, non plus comme une "grande noirceur" dont l'Église aurait été la grande responsable, mais comme une "longue résistance" qui, loin d'être méprisable, possède une certaine grandeur. Mais pour que cette réconciliation avec notre passé puisse se réaliser, encore faut-il posséder au préalable une conscience historique, ce qui, vous en conviendrez avec moi, est loin d'être acquis, notamment chez nos jeunes, que l'on continue de priver d'un enseignement de leur histoire digne de ce nom.»

Le Devoir

D Lire aussi · Les entrevues complètes avec les professeurs Cantin et Warren sont publiées sur LeDevoir.com.

INDE

SUITE DE LA PAGE 1

en querelles internes. C'est une victoire qui tient en même temps à l'incapacité du Congrès, usé par le pouvoir, et à son jeune chef, Rahul Gandhi, héritier de la dynastie, de s'imposer pendant la campagne. «Je continuerai de me demander, dit le politologue Sandeep Shastri, si cette vague ne tient pas plus au mécontentement à l'égard du Congrès qu'à l'appui à Modi.»

Le lotus va fleurir

Il était à peine 9h30 vendredi matin que les télévisions annonçaient déjà la victoire du BJP à l'issue de ces élections géantes qui se sont tenues en neuf étapes entre le 7 avril et lundi dernier, 12 mai. «L'Inde a gagné, elle a de beaux jours devant elle», a tweeté M. Modi, avant de se rendre chez sa mère, à Gandhinagar, pour recevoir sa bénédiction. Le Congrès a vite reconnu sa défaite. Avec leur brièveté coutumière, Rahul et la présidente du parti, sa mère Sonia, se sont présentés devant la presse pour prendre sur eux «la responsabilité de la défaite» et reconnaître qu'ils ont fait «une très mauvaise performance».

Modi, qui pourrait prêter serment comme nouveau premier ministre dès le 21 mai prochain, l'a emporté dans les deux circonscriptions où il se présentait, Varanasi, principale ville sainte du pays, et Vadodara, la circonscription du Gujarat où il n'aura passé au final que 50 minutes pendant la campagne. «Maintenant, la fleur de lotus [symbole du BJP] va vraiment fleurir», a-t-il déclaré dans son discours de victoire devant un rassemblement monstre à Vadodara. «Chaque électeur est devenu Narendra Modi.» Il a promis transparence et inclusivité.

Vendredi soir, la coalition réunie autour du BJP, la National Democratic Alliance (NDA), était en voie de remporter 338 des 543 sièges de la législature, où le seuil de majorité est 272. Le BJP à lui seul la remporta la majorité au Parlement. Exsangue, l'United Progressive Alliance (UPA), coalition dirigée par le Congrès, ne ferait pas mieux que 58 sièges, alors qu'elle en avait remporté 262 aux précédentes élections parlementaires de 2009.

Le Congrès n'a vraiment tenu que dans son fief de l'État du Kerala, au sud. Partout ailleurs, c'est l'hécatombe. Si le Bharatiya Janata Party «a déployé ses ailes», pour reprendre les mots d'un commentateur, sur des parties du pays dont il était absent, ses appuis ont encore été concentrés au nord, dans la «ceinture hindi», et à l'ouest. Il a fait des gains massifs dans les États clés du Bihar et de l'Uttar Pradesh, sans lesquels il n'aurait pas obtenu une victoire aussi décisive.

Hindouisme politique

Reste que c'est une vague safran aux couleurs d'un hindouisme politique qui effraie une grande partie de la minorité indo-musulmane (170 millions de personnes), mais aussi de l'intelligentsia progressiste qui voit en M. Modi — un homme proche du RSS, une influente organisation ultra-hindouiste — une menace pour «l'idée de l'Inde» — laïque et républicaine. Seul en selle, il n'aura pas trop à s'en faire avec les partis d'opposition. S'il est charismatique, il demeure controversé pour avoir, sinon encouragé, du moins croisé les bras devant les pogroms antimusulmans de 2002. A-t-il changé? Que fera-t-il de cet impressionnant mandat? Comment se comportera ce tenant autoproclamé d'un «nationalisme musclé» face au Pakistan et à la Chine?

Le tsunami a été destructeur à plus d'un titre: dans un pays où la tendance est depuis 25 ans au fractionnement politique, d'importants partis régionaux, comme le BSP de Mayawati



SAM PANTHAKY AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de partisans du BJP sont descendus dans les rues d'Ahmedabad vendredi pour fêter la victoire écrasante de Narendra Modi.

Kumari en Uttar Pradesh, hier encore influent sur la scène nationale, ont été ou balayés ou sérieusement affaiblis.

Outre le Tamil Nadu, au sud, ainsi que le Bengale-Occidental et l'Odisha, à l'est, où des partis régionaux ont bravement résisté à la vague Modi, le seul État du nord où elle n'a pas déferlé est le Pendjab. C'est là que l'AAP (le Parti du simple citoyen, gauche) a fait élire tous ses députés (4), profitant du double mécontentement de l'électorat face au Congrès, d'une part, et au gouvernement local du BJP. Parti en lion il y a moins d'un an aux élections locales de Delhi, ce nouveau petit parti anticorruption et anti-establishment a fait chou blanc dans les sept circonscriptions de la capitale où il a pourtant obtenu 34% des voix, victime de la division du vote.

L'analyse des résultats dira plus tard, une fois connu le partage des voix en pourcentage, dans

quelle mesure la victoire extraordinaire du BJP a transcendé les divisions de castes dans un pays où ces identités ont toujours joué un grand rôle politique ou si, étant donné le système électoral uninominal à un tour, elle a été liée à l'éparpillement des appuis entre plusieurs partis.

La mort du Congrès? La fin de la dynastie Nehru-Gandhi? s'interrogeait-on dans les heures suivant la défaite phénoménale d'une famille qui domine la vie politique indienne depuis toujours. De dire l'historien Ramachandra Guha, dont on ne peut certainement pas dire qu'il est un partisan du BJP: «Si cette victoire signale une érosion de la politique dynastique en Inde, alors je me réjouis d'y voir, comme démocrate, un signe de maturation de la vie démocratique indienne.»

Le Devoir

ROCHE

SUITE DE LA PAGE 1

Devoir a écrit au nouveau député pour le féliciter de sa victoire. En réponse, M. Mamelonet a assuré son correspondant «qu'il sera au rendez-vous pour Roche».

Lors du scrutin de 2008, le PLQ a fait élire deux autres députés en Gaspésie: Nathalie Normandeau (Bonaventure) et Germain Chevarie (Iles-de-la-Madeleine). Des trois, seul M. Chevarie est toujours en politique active. Il a été réélu en avril dernier.

En contribuant au financement illégal du PLQ, par l'entremise de prête-noms, Roche arrivait à «détenir les liens privilégiés nécessaires avec les membres influents du gouvernement et, ainsi, obtenir un avantage certain pour ses clients», affirme l'enquêteur dans sa déclaration assermentée.

Le document ne constitue pas une preuve. Aucune personne n'a été arrêtée dans le cadre du projet Joug, une vaste enquête sur le financement illégal du PLQ.

Le cas Roussy

François Roussy a été maire de Gaspé de 2005 à 2013. Selon les documents judiciaires, il a été invité à participer à un congrès d'une semaine sur l'ingénierie à Saint-Malo, en France, toutes dépenses payées par Roche. Rien n'indique cependant, dans les documents, que M. Roussy a bénéficié d'un financement illégal.

À la demande du maire Roussy, Roche a pris les devants pour trouver des commandites et relancer un club de hockey de la ligue senior, en Gaspésie.

Le maire Roussy aurait posé ses conditions pour donner des contrats à Roche, soit le versement d'une ristourne de 5% des honoraires dans un fonds de renouvellement des infrastructures. «Ce retour était imposé par la Ville; il s'agissait d'une condition sine qua non afin de se faire octroyer des contrats par la municipalité», affirment les documents judiciaires.

Roche participait au financement des partis politiques pour obtenir «des entrées auprès de l'appareil politique gouvernemental», des «accès plus rapides aux cabinets ministériels» et des «informations privilégiées».

Une source a indiqué que, lorsqu'un projet était «bloqué dans la machine par les fonctionnaires», Roche pouvait le faire cheminer «avec des liens politiques tissés». C'était d'ailleurs l'une des spécialités de Marc-Yvan Côté, un ancien ministre libéral et vice-président de Roche.

Après son départ, son rôle aurait été repris par Claude Drouin, un ancien député fédéral et ex-chef de cabinet au ministère des Transports du Québec (MTQ).

Grâce à ses contacts à Québec, Roche était en mesure d'aider ses clients du monde municipal à obtenir des meilleurs taux de subvention pour leurs projets d'infrastructures.

La firme avait notamment ses entrées au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Le directeur du bureau de Roche à Bonaventure, Michel Porlier, se serait vanté de pouvoir «intervenir directement» auprès du bureau de Nathalie Normandeau (ministre titulaire de 2005 à 2008) afin de «faire changer» une décision politique.

Des projets d'usine de traitement des eaux qui «dérogeaient aux normes établies» par le MAMROT, dans des villes non précisées, ont été autorisés par décret du Conseil des ministres, en dépit des avis défavorables des fonctionnaires.

Lors de l'enquête, une source a remis aux policiers une liste de 50 projets ayant bénéficié d'un taux de financement public fixé de manière discrétionnaire. Dix-huit des 50 projets ont été accordés à Roche, dans l'est du Québec.

Le projet Joug a débuté en septembre 2011. Les policiers enquêtent sur les points suivants: gestes de fraude, entrepreneur qui souscrit à une caisse électorale, fabrication de faux, fraude envers le gouvernement et complot.

Les policiers ont d'abord ciblé Marc-Yvan Côté. Durant l'enquête, ils ont découvert qu'une personne non identifiée et une deuxième vice-présidente chez Roche, France Michaud, l'aurait aidé dans ses démarches de financement illégal.

M^{me} Michaud est déjà accusée de fraude dans le dossier de l'usine de traitement des eaux usées de Boisbriand.

Le Devoir

Une stratégie d'affaires signée Pierre Lacroix

Marc-Yvan Côté n'a pas inventé le modèle de «développement des affaires» propre à Roche, un mélange de financement illégal, de fausse facturation et d'influence politique induite. Selon les documents judiciaires rendus publics, l'ex-président du conseil d'administration de Roche, Pierre Lacroix, aurait élaboré cette stratégie en 1994. Dans une note de service envoyée à M. Côté, dont l'objet est «Structure de développement des affaires», M. Lacroix énumère certains objectifs ou activités: faire des dons à des partis politiques, influencer les clients sur le processus d'appel d'offres, les inviter à des activités sportives (golf, tennis, pêche, chasse). M. Lacroix ne travaille plus chez Roche. De 1996 à 2001, il a été le président et chef de direction de Bioxel Pharma, une firme qui a fait faillite. Il siège présentement au conseil d'administration de l'INRS.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390